



LE MOT DU PRÉSIDENT

Une année de réflexion et de transition...

2016 aura été marquée par l'évolution du référentiel de progrès environnemental et de la Charte Environnement des industries de carrière donnant ainsi un nouveau souffle à cette démarche reconnue afin mieux préparer les entreprises engagées à affronter les défis du XXI^e siècle. La réforme territoriale a aussi fixé les contours de la région Nouvelle-Aquitaine au sein de laquelle se fondent dorénavant les trois anciennes régions dont le Limousin. Cela impliquera bien évidemment une évolution de la gouvernance et des statuts de notre association en lien avec l'organisation régionale qui sera adoptée par l'Unicem.

Deux formations ont été proposées par la Charte Environnement en 2016. Elles ont été appréciées par les participants et s'inscrivent dans l'amélioration des pratiques et le partage d'expériences entre les adhérents.

2016 marquera aussi le départ de deux adhérents, dont nous ne pouvons que déplorer le choix de s'être mis en retrait de leur engagement volontaire pour ne pas avoir choisi de respecter les règles communes permettant à la Charte de fonctionner sur des fondements stables. Les portes ne sont pas fermées pour autant et ce choix n'est pas irréversible. La Charte prend un nouveau départ en 2017.

Merci à tous

Hugues BERBEY

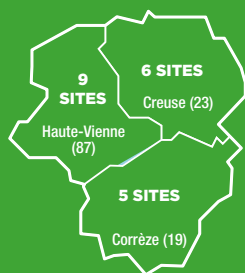
Président du Comité régional UNICEM Entreprises Engagées Limousin

FOCUS RÉGION

LA CHARTE EN CHIFFRES

12 entreprises adhérentes à la charte

20 sites adhérents



LISTE DES ENTREPRISES ADHÉRENTES AU 31 DÉCEMBRE 2016

CARRIÈRES D'AMBAZAC SAS
 CARRIÈRES DU BASSIN DE BRIVE
 CARRIÈRES DE CHAMPAGNAC SAS
 CARRIÈRES DE CONDAT
 CERF CENTRE
 GRANITS DU CENTRE
 GOLBERY SNC
 FARGES SARL
 SARL LAMA
 SAS RIANTE BORIE
 ROL ET POMPIER
 IMERYS

À L'HONNEUR

REMISE DE RÉCOMPENSES PAR LE COMITÉ DE LA CHARTE DE L'UNICEM LIMOUSIN SUR LE SITE DE LA CARRIÈRE LAMA EN HAUTE-VIENNE



Le 1er juillet 2016, sur le site de la carrière Lama à St Yrieix la Perche en Haute-Vienne, les adhérents ayant validé ou confirmé la validation de l'étape 4 du chemin de progrès de la charte en 2015 ont été récompensés.

Daniel BOISSERIE, député-maire de la ville, Monique BOULESTIN, sénatrice suppléante et Hugues BERBEY, Président du comité régional ont remis les diplômes aux récipiendaires.

Ensuite, une autre récompense a été offerte à l'ensemble des adhérents ayant validé l'étape 4 depuis la mise en place de la

démarche : un trophée associant pierre et porcelaine.

Sous la conduite d'Alain DELANNE, les participants, dont plusieurs représentants de la DREAL ont pu découvrir l'ensemble des installations de sa carrière avant de s'initier à l'art subtil de la taille de pierre.



FORMATION

LES ENTREPRISES ADHÉRENTES À LA CHARTE DE L'UNICEM LIMOUSIN ONT SUIVI LA FORMATION ANNUELLE PROPOSÉE PAR LE CN CHARTE

Le 2 juin 2016 à Limoges le Comité régional de la charte de l'UNICEM Limousin a organisé la formation annuelle proposée aux entreprises adhérentes.

Les adhérents ont pu bénéficier des conseils du bureau d'études « acceptables avenir » et réfléchir ensemble sur le thème « conduire son projet de carrière en adéquation avec les attentes du territoire ».

Après la présentation des outils destinés à entrainer la dynamique d'adhésion, les participants ont travaillé par groupes à un exercice pratique dont le résultat a été intégré dans une cartographie permettant de visualiser le projet par rapport aux impératifs environnementaux, économiques et sociaux dans une démarche de développement durable.



PROTECTION DE L'AIGLE BOTTÉ ET DU CIRCAËTE JEAN LE BLANC

Depuis maintenant trois ans le Comité régional de la Charte apporte son soutien à travers d'un partenariat aux actions du conservatoire des Espaces Naturels du Limousin.

En 2016 il a participé à l'acquisition d'espaces servant d'aires de nidification à deux espèces d'oiseaux migrateurs : L'aigle botté et le circaète Jean le Blanc.

Des visites destinées aux entreprises mécènes du projet ont été programmées.



ENSEMBLE

L'UNICEM POITOU-CHARENTES ET L'UNICEM LIMOUSIN ONT RÉFLÉCHI ENSEMBLE À L'AVENIR DE LA CHARTE



Le 26 septembre, les adhérents à la charte de l' UNICEM Limousin et de l'UNICEM Poitou-Charentes se sont retrouvés à CHAMPNIERS près d'ANGOULEME répondant ainsi à l'invitation commune des Présidents Hugues BERBEY et Boris HAOUASSI.

Le nombre de participants témoignait à la fois de l'intérêt qu'ils portaient au thème de la réunion et certainement aussi de la volonté de se rencontrer entre professionnels d'UNICEM voisines.

Isabelle VIDELAINE, Secrétaire Générale de UNICEM Entreprises Engagées, est venue informer les entreprises adhérentes des

nouvelles orientations décidées par le comité de pilotage de la Charte et en particulier du choix qui leur sera donné d'intégrer une démarche de Développement Durable ou de rester simplement dans la démarche environnement. Les professionnels des deux UNICEM ont constitué des

groupes de travail pour réfléchir sur l'évolution de la charte, l'occasion aussi pour eux de mieux se connaître en travaillant ensemble. Isabelle VIDELAINE a ensuite recueilli les conclusions et les propositions des différents groupes de travail pour les intégrer à la réflexion nationale.



RENCONTRE

LE « QUIZZ DU CARRIER » A PERMIS UNE NOUVELLE RENCONTRE ENTRE LES ADHÉRENTS À LA CHARTE DU POITOU-CHARENTES ET DU LIMOUSIN

Le 5 décembre 2016 les entreprises adhérentes à la Charte de l'UNICEM Limousin et de l'UNICEM Poitou-Charentes se sont réunies à CHAMPNIERS en Charente pour participer ensemble à la formation sur les « bonnes pratiques environnementales » proposée par ENCEM.

Le jeu « quizz du carrier » a permis aux professionnels d'échanger sur leurs expériences dans un climat très convivial.

L'esprit de compétition et la bonne humeur se sont conjugués pour faire de cette journée un moment agréable certainement à renouveler...